



70° 1 - Juin 2017

Réorg de Tours Grand Tours, Le Chamboule-Tours annoncé !

Le 16 juin le directeur de Tours Grand Tours a annoncé le menu des « réjouissances » pour la réorganisation des sites de Tours, Joué, Coty, St Pierre, Chambray pour 2018.

C'est le grand chambardement annoncé : quartiers lettres coupés en 2 vacations (une partie prépa-distri et une seconde partie distri piétonne), avec coupure méridienne de 1H30, fin de service vers 17H, samedi inclus. Les colis de Joué iraient à Fondettes, intégration à Marceau des 5 QL de Tours 2 lions, des facteurs qui restaient encore à St Pierre, des facteurs de Chambray, avec le « choix pour certains de faire des tournées sacoches (100 % distri).

Le menu réjouira peut-être les Grands Vau-Tours, mais pas les agents pour lesquels la vie professionnelle va dévorer une bonne part de leur vie personnelle... Ni les usagers qui pourront recevoir leur NR à 16H ...

Pour SUD, la santé des facteurs et factrices (et celle de La Poste...) passe avant tout par une organisation de travail de bon sens, et non par le tout faire pour faire du fric en faisant n'importe quoi, dans n'importe quelles conditions. C'est inacceptable !



Réorgs de Sorigny et Ste Maure : GEOPAD dans la brume...

Calcul de la charge de travail : Geopoint bascule dans Geopad.

On nous a expliqué que dorénavant, "grâce" à ces nouveaux logiciels « plus près du terrain » La Poste pourra faire un tas de trucs **qui n'étaient pas possible de faire avec les précédents**. Il alimentera donc 3 systèmes d'information : ORGA TE (ordonnancement des Travaux Extérieurs), ORGA TI (Travaux d'Intérieur : comptages pour organiser les façades CHM) et GEOROUTE (diagnostic pour le "découpage"...)

Mais **pour SUD**, ce sont encore des logiciels qui calculent votre charge de travail, qui restent basés sur des cadences théoriques. L'exigence voudrait que l'évaluation ne se fasse qu'à partir des **constats réels** avec les particularités du terrain (accompagnements des titulaires), et la prise en compte des nombreux aléas (climatiques, de circulation, pannes matérielles...)

Mesures de prévention canicule : VEILLER SUR MES AGENTS ??

Questions au patron sur les mesures concernant la canicule :

Celui-ci a répondu qu'il n'avait pas de moyens spécifiques, qu'il fallait bien s'hydrater, mais que les brumisateurs « ne servaient à rien », et qu'il ne pouvait légalement pas décaler les horaires...

Pourtant des mesures de ce type sont bien mises en place dans d'autres établissements du 37 (Grand Tours, PIC, etc...)

N'hésitez pas à **faire vos demandes et remarques (même collectives !!!)** sur le cahier de CHSCT, la réponse de la direction l'engage légalement...

Qui défend vos intérêts ?

FACTEURS MAIS PAS VENDEURS !

SUD PTT 36-37 a fait une déclaration préalable à la réunion plénière de Joué-Grand Tours du 16 juin pour dénoncer les sollicitations multiples et répétées faites aux factrices/facteurs pour vendre des timbres et autres produits.

En effet, nous avons constaté dans plusieurs bureaux d'Indre et Loire que les factrices/facteurs ont des objectifs de vente : dans le cadre de la prime Facteur d'Avenir, rappelés au moment des Briefs, des ETC, sur des panneaux d'affichage, et même sous forme d'objectifs de vente chiffrés dans des entretiens d'appréciation individuels.

Ces incitations à la vente vont à l'encontre des engagements pris par la Direction Nationale qui sont écrits noir sur blanc dans le récent accord national distribution du 7 février 2017 qui notifie dans son article 4 :

« Il est rappelé que les factrices/facteurs ne constituent pas un réseau de vente. Ainsi La Direction souligne le fait que les factrices/facteurs n'ont pas d'objectifs de vente ».

Nous exigeons que les directeurs locaux retirent les objectifs de vente donnés aux factrices facteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs. Nous avons saisi l'inspection du travail.

Comités Techniques

« Résultat des votes »... :

Le 12 juin la nouvelle plateforme de distribution du courrier de **St Pateme Racan** remplace les bureaux de Château la Vallière et de Neuvy le Roi.

- 0,37 PT

Votes sur l'accord :
4 POUR
(2 FO, 1CGC, 1CFDT)
4 CONTRE
(3 CGT et 1 SUD)

Le 26 juin réorganisation **Le Boulay**

- 0,44 PT

Votes sur la réorganisation :
4 POUR
(2 FO, 1 CGC, 1 CFDT)
4 CONTRE
(3 CGT et 1 SUD)